Le 12 mai 2020

Objet : **Demandes d'accès au Cégep (coronavirus 12 mai 2020)**

À tous les membres du personnel,

Les membres du personnel qui souhaitent **accéder au Cégep de façon ponctuelle** afin, par exemple, d'aller récupérer du matériel à leur bureau, doivent dorénavant compléter une requête Octopus : « Demande – Accès ponctuel au Cégep », en sélectionnant le service « Bâtisses et Terrains » puis l'icône « COVID-19 ».

Il faut prévoir un délai minimum d'un (1) jour ouvrable pour le traitement de la demande. Vous devrez indiquer la date souhaitée de la visite ainsi que quatre plages horaires afin que nous puissions planifier votre visite en fonction des différentes contraintes d'accès.

Votre carte d'accès au Cégep pourra être activée pour cette visite seulement. Si vous n'avez pas de carte d'accès ou si vous ne l'avez pas avec vous, un rendez-vous avec un agent de sécurité sera planifié afin que vous puissiez accéder au bâtiment concerné.

Vous recevrez une confirmation de la date et de l'heure planifiée de votre visite par courriel ainsi que les consignes d'accès et de mesures sanitaires à respecter.

Il est important de préciser que cette requête ne peut être utilisée pour aller travailler à votre bureau. Toute demande pour effectuer une **prestation de travail au Cégep** doit être adressée à votre supérieur immédiat qui verra à l'évaluer et à la faire cheminer de façon appropriée le cas échéant.

Nous espérons que cette façon de faire rendra plus aisée l'obtention d'accès au campus et vous transmettons nos sincères salutations.

Les membres de la direction du Cégep :

Marie-France Bélanger,
Éric Gagné,
Diane Cloutier,
Manon Desaulniers,
Marie-Claude Dupoy,
Danielle Ferland,
Martin Lambert et
Michel Savoie